

Objet : Communication concernant les inscriptions au 24^e Jamboree scout mondial :
Rappel concernant la nomination des secrétaires d'OSN et aperçu des phases et options d'inscription

En raison de la nature et de l'urgence des informations contenues dans le présent message, elles sont d'abord fournies en anglais. Les traductions en espagnol et en français de ce message seront publiées sur le site Internet dès qu'elles seront disponibles.

Salutations de la part de l'équipe responsable des inscriptions au 24^e Jamboree scout mondial !

Il reste un peu plus d'un an avant le 24^e Jamboree mondial, et certains d'entre vous ont déjà commencé à inscrire vos délégations. Notre méthode d'inscription principale veut que chaque participant jeune, chef adulte, membre de l'équipe de gestion de la délégation (EGD) ou de l'équipe internationale de service (EIS) s'inscrive individuellement sur notre [site Internet sécurisé](#).

De nombreuses organisations scoutistes nationales nous ont demandé de proposer une option permettant aux OSN d'inscrire l'intégralité de leur délégation en une seule fois. Pour répondre à cette demande, l'équipe responsable des inscriptions a créé un modèle qui vous permettra de saisir les données démographiques de votre délégation et de soumettre ces informations à un site de transfert de données sécurisé pour l'inscription. Nous nous excusons du retard, mais nous avons dû préparer et tester le processus afin de le rendre conforme au Règlement général de l'Union européenne sur la protection des données (RGPD) et d'assurer la sécurité de vos données pour l'option de téléchargement groupé. Veuillez toutefois noter que, afin de sécuriser les informations de votre délégation, ce modèle et l'inscription de votre délégation seront uniquement partagés et coordonnés par le secrétaire désigné de votre OSN.

Ce message :

- Exige que vous nommiez immédiatement un secrétaire (point de contact) pour votre organisation scoutiste nationale (OSN)
- Passe en revue les différentes phases d'inscription
- Décrit les 2 options d'inscription
- Décrit ce à quoi vous pouvez vous attendre au cours des prochains mois

A. **Urgent : désignez le secrétaire de votre organisation scout nationale**

- L'équipe responsable des inscriptions au 24^e Jamboree scout mondial **nécessite d'avoir une seule personne comme point de contact pour l'inscription** de votre organisation scout nationale.
- Si votre organisation scout nationale ne l'a pas déjà fait, nous vous invitons à nommer un secrétaire pour coordonner l'inscription de votre délégation, accéder aux rapports d'inscription de votre délégation, approuver les candidats, recevoir toutes les communications liées aux inscriptions et servir de point de contact pour les questions éventuelles.

Formatted: French (Canada)

Formatted: French (Canada)

- Les commissaires internationaux ou chefs de délégation doivent immédiatement envoyer et confirmer le secrétaire désigné, même si cela a déjà été fait, à l'adresse : Registration@2019wsj.org

Formatted: French (Canada)

Formatted: French (Canada)

B. Aperçu des quatre phases d'inscription

Pour qu'une personne soit complètement inscrite au Jamboree scout mondial, son dossier d'inscription doit contenir les éléments suivants :

- Phase 1 : données démographiques ([inscription](#))
- Phase 2 : consentement (envoyé par courrier électronique aux individus une fois qu'ils ont été acceptés)
- Phase 3 : Questionnaire du Jamboree scout mondial sur les antécédents médicaux (envoyé par courrier électronique aux individus une fois qu'ils ont été acceptés)
- Phase 4 : Certificats de formation - Uniquement pour l'équipe internationale de service (à l'abri de la maltraitance, orientation et autres certificats de qualification basés sur le rôle au Jamboree - téléchargé dans le dossier)

Phase 1 : Données démographiques des participants et création d'un « dossier » (en cours)

- a. Données démographiques (notamment le nom, la date de naissance, l'adresse électronique de contact, le pays) de chaque participant
 - Les données démographiques des participants sont utilisées pour créer un « dossier » pour chaque participant dans le système d'inscription du Jamboree. Pour accéder au système et vous inscrire individuellement, rendez-vous sur : [Inscription au 24^e Jamboree scout mondial](#).
 - **IMPORTANT** : l'adresse électronique fournie pour chaque candidat est celle à laquelle toutes les communications seront envoyées. Ces communications incluent, mais ne sont pas limitées à, le lien pour remplir les **formulaires de consentement obligatoires** pour la phase 2, et le **questionnaire sur les antécédents médicaux** du Jamboree scout mondial obligatoire pour la phase 3. Si les OSN ne veulent pas recevoir ces courriels à la place de leurs candidats, elles doivent impérativement saisir l'adresse électronique personnelle de l'individu. Si l'individu ne répond pas comme il le faut, l'organisation scout nationale sera contactée pour aider le candidat à terminer le processus.
 - La collecte des données démographiques des participants pour l'inscription peut être effectuée en utilisant l'une des deux méthodes déterminées par l'organisation scout nationale. **Chaque organisation scout nationale ne peut utiliser qu'une seule option par phase ! Il est impossible de combiner deux méthodes dans une phase.**
 1. **SAISIE INDIVIDUELLE** : (méthode la plus simple et efficace) les données sont saisies directement dans le système *Certain* par la personne qui s'inscrit.

Formatted: French (Canada)

Formatted: French (Canada)

2. **TÉLÉCHARGEMENT GROUPE** : (méthode la plus complexe) cette méthode implique que le secrétaire désigné de l'organisation scout nationale remplisse un modèle avec les données démographiques de chaque candidat. Le [modèle](#), le [processus de téléchargement](#) et le site de transfert de données sécurisé peuvent être consultés par tout le monde, mais ils seront uniquement **coordonnés par le secrétaire désigné de l'organisation scout mondiale**. Le lien pour télécharger le modèle sera disponible pour le secrétaire d'ici **fin juillet 2018**.
- [Cliquez ici](#) pour comparer ces 2 options et déterminer celle qui convient le mieux à votre OSN.
- b. Création d'un dossier
- Une fois collectées, les données démographiques soumises pour chaque participant sont utilisées pour créer un « dossier » dans le système d'inscription *Certain*.
 - Lorsqu'un dossier est créé dans *Certain*, un code d'inscription unique est attribué à chaque participant.
- c. À la fin de la phase 1, un dossier aura le statut « Consentement et reconnaissance en attente »

Formatted: French (Canada)

Phase 2 : Les formulaires obligatoires signés sont numérisés dans le dossier de chaque participant **(27 juillet – 30 septembre 2018)**

- a. Un e-mail sera envoyé à l'adresse électronique du dossier de chaque candidat. L'e-mail contiendra le lien, les instructions et les informations nécessaires pour permettre au candidat d'accéder au formulaire de consentement et de reconnaissance pour remplir et donner son propre consentement dans les sections requises.
- b. Pour tout secrétaire d'une organisation scout nationale qui aura donné l'adresse électronique de l'organisation scout nationale dans le dossier de tous ses participants, l'organisation scout nationale recevra chaque e-mail contenant le lien et les instructions pour chaque candidat.

Le secrétaire devra se connecter individuellement pour chaque participant et joindre un formulaire signé dans chacune des sections applicables.

- c. Ces formulaires comprennent :
- La reconnaissance des risques
 - Le consentement à un traitement médical
 - La dispense de vaccination (le cas échéant)
 - Le communiqué de presse
 - La décharge pour le rafting en eau vive
- d. À la fin de la phase 2, un dossier aura le statut « En attente d'examen par l'OSN »
- e. Le secrétaire de l'organisation scout nationale examinera ensuite chaque dossier pour vérifier que les consentements requis sont exacts et confirmés. Après l'examen

du secrétaire de l'organisation scout nationale, le statut passera à « Approuvé par l'OSN » ou « Refusé par l'OSN », selon la décision du secrétaire de l'organisation scout nationale.

Phase 3 : Questionnaire médical (1er octobre 2018 - 30 janvier 2019)

- a. Il s'agit d'un questionnaire en ligne sur les antécédents médicaux et les vaccinations des participants.
- b. Une fois que le secrétaire désigné de l'organisation scout nationale a approuvé chacun de ses participants, il confirme que le candidat est autorisé à faire partie de cette délégation. Cela déclenche le processus du questionnaire médical.
- c. **Un lien vers le questionnaire sera envoyé par courrier électronique à l'adresse figurant dans le dossier du candidat. Les organisations scout nationales doivent s'assurer que l'adresse électronique est correcte dans leurs modèles de téléchargement groupé.** Le questionnaire et les informations médicales sont conservés dans une base de données séparée.
- d. Seuls les dossiers marqués « Approuvé par l'OSN » recevront le lien vers le questionnaire sur les antécédents médicaux, et seuls ceux qui auront été approuvés recevront des informations d'identification. Cela réduira considérablement la planification et les coûts associés aux dossiers en double.
- e. **Les détails du questionnaire seront envoyés à la fin de l'été 2018.**
- f. À la fin de la phase 3, les candidats EIS passeront à la phase 4 ; tous les autres candidats auront des informations d'identification commandées pour eux.

Phase 4 : Exigences de formation pour l'EIS

- a. Une soumission de tous les certificats de formation et certificats exigés pour l'EIS, comme la formation À l'abri de la maltraitance ou la formation à l'orientation.
- b. Les informations sur cette phase seront partagées au besoin.

Accréditation des informations d'identification

- a. Les informations d'identification constituent une identification analysable pour tous les participants et employés et donnent accès au 24^e Jamboree scout mondial.
- b. **L'accréditation est un processus du 24^e Jamboree scout mondial réservé uniquement au secrétaire ;** les organisations scout nationales et les participants ne sont globalement pas impliqués, à moins qu'il y ait un problème avec leur dossier ou que des formulaires soient manquants.
- c. Les informations d'identification ne sont émises que lorsque tous les formulaires ont été reçus et que le dossier est complet et qu'il a été marqué « Approuvé par l'OSN » par le secrétaire du candidat.
- d. **L'accès au site sera interdit à toute personne dans l'incapacité de présenter les informations d'identification appropriées fournies.**

Commentaires pour conclure : en désignant un secrétaire pour votre organisation scout nationale, l'équipe responsable des inscriptions au 24^e Jamboree scout mondial sera en mesure de mieux vous servir en travaillant avec une seule personne. Une fois identifié, le secrétaire de votre organisation scout nationale recevra des instructions et des détails spécifiques concernant les procédures d'inscription, y compris le mot de passe du modèle pour l'inscription groupée. Il aura également accès au système d'inscription pour consulter le statut des dossiers, générer des rapports et il servira de point de contact pour toute question ou préoccupation éventuelle concernant l'inscription ou les dossiers de votre délégation.

Afin d'accélérer le processus d'inscription, veuillez répondre pour donner le nom du secrétaire nommé par votre organisation scout nationale (nom et e-mail) à l'adresse : Registration@2019wsj.org dès que possible.

Merci !

Formatted: French (Canada)

Formatted: French (Canada)